

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.012

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 02 Février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 janvier 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 janvier 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, , Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Didier BESSON représenté par Mme Marie-José DAUZIDOU
Mme Nelly SERRE représentée par M. Daniel COASSIN

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Annie CHABANEAU

Nombre de conseillers en exercice : 32 en raison du décès de M. Alain LARRAIN
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES PLAGES DE ROYAN -
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

RAPPORTEUR : M. Jean-Paul CLECH

VOTE : UNANIMITÉ

Par une délibération n°17.168 en date du 15 décembre 2017, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le principe de recours à la délégation de service public pour l'exploitation des sous-traités des plages de ROYAN.

Conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, qui sera chargée d'examiner les candidatures ainsi que les offres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1411-5 et D.1411-3,
- Vu la délibération n°17.168, en date du 15 décembre 2017, portant décision sur le principe de la délégation du service public des plages de la Ville de ROYAN,
- Vu la délibération n°14.033, en date du 14 avril 2014, portant sur la délégation du service public et les modalités de dépôt des listes des candidats pour siéger à la Commission d'ouverture des plis,
- Après en avoir délibéré,

ÉLIT

- au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les membres suivants, titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis compétente en matière de délégation de service public visée à l'article L. 1411-5 II a) du C.G.C.T., appelée à ouvrir les plis contenant les candidatures et les offres, à dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public :

- **Monsieur le Maire** ou son représentant, *Président*

Membres titulaires :

- Jean-Paul CLECH
- Marie-José DOUMECQ
- Julien DURESSAY
- Dominique GACHET
- Gilbert LOUX

Membres suppléants :

- Marie-José DAUZIDOU
- Daniel COASSIN
- Didier BESSON
- Nelly SERRE
- Bruno JARROIR

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 06 février 2018

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH